

Rapport annuel

2009 : une année de transformation

Edito

L'année 2009 représente pour le SMICTOM d'Alsace Centrale une année de transformation où se mettent en place les grandes évolutions à venir. Après la décision prise en novembre 2007 d'étendre son nouveau dispositif de collecte à l'ensemble du territoire qu'il dessert, le SMICTOM en a ainsi finalisé la généralisation : remplacement du parc de bacs, sensibilisation des habitants aux consignes de tri, systématisation des contrôles de qualité, avec pour finalité le lancement, en 2010, de la nouvelle redevance incitative.

Parallèlement nous avons maintenu notre action pour la réduction des déchets, à travers la promotion du compostage individuel.

Le SMICTOM a également poursuivi l'aménagement de ses installations de traitement.

Autant d'actions qui répondent à notre souci constant de maîtriser le coût de nos déchets, imaginer des solutions durables pour leur devenir tout en améliorant le service apporté à nos usagers.

Jean-Pierre PIELA
Président du SMICTOM
d'Alsace Centrale

Notre action en chiffres

La collecte des déchets

En 2009, le SMICTOM d'Alsace Centrale a collecté 74 722 tonnes de déchets ménagers et assimilés, soit 620 kg par an par habitant (base 2009 : 120 246 habitants) :

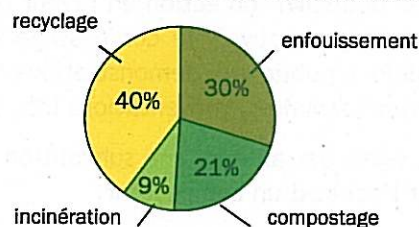
	Tonnages 2008	Tonnages 2009	Evolution
Collecte en porte-à-porte	40 095,83	34 720,39	-13%
Conteneurs monoflux	6 391,97	6 592,46	3%
Déchèteries	31 359,19	33 213,73	6%
Apports directs *	1 208,01	195,51	-84%
Total	79 055	74 722	-5%

*Apport par les producteurs de déchets directement dans les unités de traitements du SMICTOM

La quantité de déchets collectés diminue globalement, sauf dans les déchèteries, où elle continue à augmenter : + 6%, avec une hausse pour la plupart des flux, notamment pour l'électroménager (+10%), la ferraille (+21%), les déchets ménagers spéciaux (+13%) ou encore les déchets verts (+22%) qui représentent l'un des flux les plus importants en quantité (5 776,51 tonnes). Seuls les gravats et les piles et accumulateurs ont connu une baisse.

Le traitement des déchets

En 2009, le SMICTOM a valorisé 52 305 tonnes de déchets, soit 70% des tonnages traités.

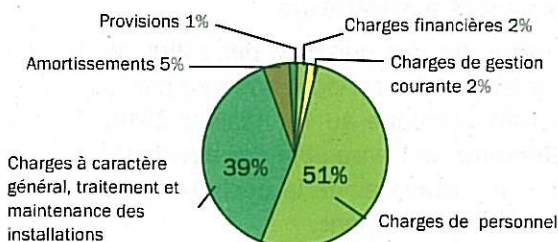


	Tonnages 2008	Tonnages 2009	Evolution
Centre de tri			
• traité	9 766,27	8 776,15	- 10%
• valorisé	5 862,68	5 943,94	+ 1%
• valorisation	60%	68%	+ 8 points
Unité de compostage			
• entrées	33 892,41	31 846,71	- 6%
• valorisation	33%	30%	- 3 points
CSDND*			
• déchets enfouis	19 315,12	19 693,79	+ 2%
Incinération	7 486	4 226	- 44%

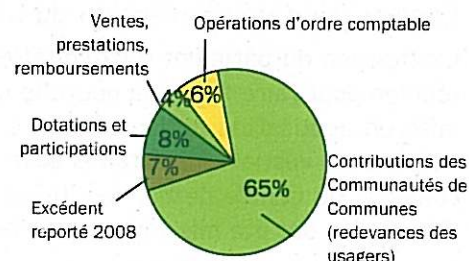
*Centre de stockage des déchets non dangereux à Châtenois

Le budget 2009

Les dépenses de fonctionnement



Les recettes de fonctionnement



Les principaux investissements

- Mise en place des nouveaux dispositifs de collecte : 6 724 290,35 €
- Construction de l'extension du bâtiment d'exploitation : 2 292 421,55 €
- Aménagement de l'unité de compostage : 613 229,48 €
- Agrandissement et aménagement des déchèteries : 581 938,19 €

Les évolutions de l'année 2009

L'année 2009 a été marquée, pour le SMICTOM d'Alsace Centrale, par la poursuite de son projet « Horizon 2010 » dont l'objectif est de maîtriser le coût des déchets tout en améliorant encore le service aux habitants. Le nouveau dispositif de collecte est au cœur de ce projet.

Une nouvelle collecte pour un meilleur tri

Faciliter le tri, améliorer sa qualité : ce sont les objectifs du nouveau dispositif de collecte élaboré par le SMICTOM. A la clé : une baisse des erreurs de tri et donc des coûts qui leur sont liés.

En 2009, l'ensemble du parc de bacs a été changé. Chaque foyer a été équipé en fonction de sa production de déchets, d'un bac gris pour les ordures ménagères et d'un bac jaune pour les emballages ménagers recyclables. De même, chaque habitant a été sensibilisé aux consignes de tri. La qualité du tri s'est ainsi fortement améliorée. En 2007, 54% de la collecte sélective était recyclée. En 2009, ce taux atteint 68%.

Réduire nos déchets

Le SMICTOM a poursuivi son action en faveur de la réduction des déchets : il s'attache ainsi à promouvoir le compostage domestique à travers diverses actions : réunions publiques, démonstrations, formations des agents techniques, animations scolaires, présentations lors de manifestations locales.

Le SMICTOM verse par ailleurs une subvention d'un montant de 30 euros par ménage pour l'achat d'un composteur.

La réduction de la production individuelle de déchets sera encouragée de manière concrète en 2010 avec la mise en place de la nouvelle redevance incitative.

Unité de compostage : pour des installations encore plus performantes

Le SMICTOM a achevé différents aménagements concernant l'unité de compostage, afin de répondre à la nouvelle norme NFU 44051, qui renforce les critères d'innocuité et les règles techniques d'exploitation :

- installation d'un nouveau crible destiné à l'élimination des matériaux inertes ;
- extension de la plateforme de compostage ;
- intégration des déchets verts dans le compost urbain produit.

Construction de l'extension du bâtiment d'exploitation

L'extension du bâtiment d'exploitation comporte des bureaux, des salles de réunion pour faire face à la nouvelle organisation des services imposée par la mise en application de la redevance incitative unique au 1er janvier 2010. De plus, les vestiaires-sanitaires et le réfectoire de l'ensemble des agents de collecte, du centre de tri, de l'usine de compostage et de la déchèterie de Scherwiller ont été mis aux normes dans le même bâtiment.

Aménagement et agrandissement des déchèteries

Les déchèteries collectent 44% des déchets produits sur le territoire du SMICTOM. En 2009, une série de travaux sur chacune des 8 déchèteries exploitées par le SMICTOM, a permis d'améliorer les conditions de circulation, la sécurité et l'accueil des usagers.

Certification QualiPlus et QualiTri



En février 2009, le SMICTOM d'Alsace Centrale s'est vu attribuer les labels QualiPlus et QualiTri. Ces labels reconnaissent la démarche de qualité des services de collecte. Ils marquent l'atteinte d'un niveau d'exigence important.

Ce label QUALIPLUS a été attribué conjointement par l'ADEME et ECO EMBALLAGES à cinq collectivités en France, pour les distinguer pour leurs performances en matière de gestion et de qualité du service COLLECTE : niveau de service, maîtrise des coûts, amélioration des performances, amélioration des conditions d'hygiène et de sécurité :



Un beau métier pour la planète

courrier@smictom-alsacecentrale.fr
www.smictom-alsacecentrale.fr